

FICHE DE RESERVATION

LES PARENTS

Père :
Mère :
Adresse à la faute :
.....
Adresse du domicile principal :
.....
CP : Ville :
Tél : Port :

PERSONNES MAJEURS AUTRES QUE LES PARENTS AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

.....
.....
.....
.....
.....
.....

LES ENFANTS

ENFANT 1

NOM :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT 2

NOM :
Prénom :
Date de naissance :

ENFANT 3

NOM :
Prénom :
Date de naissance :

OBSERVATIONS ET CONTRES INDICATIONS MEDICALES (allergies)

.....
.....
.....
.....
.....
.....



Ouvert en juillet et en août
de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
Tous les jours sauf le dimanche

02 51 56 43 41

HORAIRES ET CONDITIONS GÉNÉRALES



Plage des Bélugas - Tél. 02 51 56 43 41

DATES ET HORAIRES

		DATE	NBR DE JOURS	TOTAL
enfant 1	journée complète	Du / / au / /		
	1/2 journée - matin	Du / / au / /		
	1/2 journée - A-midi	Du / / au / /		
enfant 2	journée complète	Du / / au / /		
	1/2 journée - matin	Du / / au / /		
	1/2 journée - A-midi	Du / / au / /		
enfant 3	journée complète	Du / / au / /		
	1/2 journée - matin	Du / / au / /		
	1/2 journée - A-midi	Du / / au / /		

TOTAL

COURS DE NATATION

	NBR DE LEÇONS	DATE ET HEURE	TOTAL
enfant 1	
enfant 2	
enfant 3	

Durée des cours : 20 mn par groupe de 3 enfants maximum. **TOTAL**

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 : Le club est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 et du 1er juillet au 31 août 2009. En dehors de ces heures, il est interdit de pénétrer dans le club.
 Article 2 : Le club a souscrit une assurance responsabilité civile, vol et dégradation. Il est à noter que les familles inscrivant leur enfant aux activités proposées par le club doivent souscrire une assurance responsabilité civile personnelle.
 Article 3 : Par mesure de sécurité, les enfants ne doivent pas venir avec des objets de valeurs. Le club dégage toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'effets personnels.
 Article 4 : Les enfants doivent toujours être munis d'une casquette, d'une serviette, d'un maillot de bain et d'un sweat-shirt dans un sac. De plus, il est impératif que les enfants soient protégés par de la crème solaire avant l'arrivée au club.
 Article 5 : Seules les personnes identifiées au moment de l'inscription pourront reprendre leurs enfants à la fin de l'activité, après le passage obligatoire auprès de l'animateur responsable de la sortie du club.
 Article 6 : Un numéro de téléphone portable pour joindre le club sera disponible au moment de l'inscription. Il est impératif de remplir une fiche d'inscription avant de laisser votre enfant au club.
 Article 7 : Un supplément basé sur le tarif horaire pourra être demandé si l'enfant n'est pas repris à la fin de l'activité (sauf cas exceptionnel).
 Article 8 : Les tarifs, diplômes des responsables, numéro de police d'assurance, numéros d'urgence ainsi que le présent règlement seront affichés en permanence à l'accueil du club, visible par tout le monde.
 Article 9 : Le club de plage fonctionnera par tous types de temps, sauf sur arrêté préfectoral précisant un danger climatique (Bulletin Météo Spécial). Aussi, aucun remboursement ne pourra s'effectuer sur cette base.
 Article 10 : Le contenu pédagogique, de loisirs et d'animations sont du ressort des responsables présents sur le club. Les parents inscrivant des enfants au club adhèrent au projet.
 Article 11 : Tout enfant ne respectant pas les exigences élémentaires de la vie en collectivité (langage approprié, respect du matériel, respect de l'autre et de l'adulte encadrant, respect des lieux) pourra être exclu du club à la fin de la journée. Aucun remboursement ne pourra s'effectuer sur cette base.



Date :

Signature :

Ouvert en juillet et en août
 de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30
 Tous les jours sauf le dimanche
02 51 56 43 41